

# Saint Martin le Vinoux

*#Naturellement Chartreuse*

**Budget**  
**PARTICIPATIF**

**#2**  
**ÉDITION**



**11 décembre** | CONCERT DE NOËL

• Le concert de Noël du Foyer Arts et Loisirs s'est tenu à la Maison des Moais. Musique et chants ont résonné devant un public nombreux, qui a également pu admirer un diaporama des œuvres des élèves des ateliers peinture et dessin.

**14 décembre** | SIGNATURE

• Le renouvellement de la convention de partenariat liant le Conservatoire de Saint-Egrève, l'École de Musique du Fontanil-Cornillon et le Foyer Arts et Loisirs de Saint-Martin-le-Vinoux a été signé en mairie, en présence de Sylvain Laval, Laurent Amadiou et Stéphane Dupont-Ferrier, maires des 3 communes.

**16 décembre** | NOËL AU MULTIACCUEIL

• Les tout-petits Saint-Martiniers ont fêté Noël ! Cette journée de fête, illuminée par des chants et des danses, s'est conclue par un délicieux repas.

**5 janvier** | COLLECTE - PASSEPORT CITOYEN

• Les élèves de CM2 ont organisé, dans le cadre du Passeport citoyen, une collecte de produits d'hygiène. Les dons récoltés ont été distribués par les bénévoles aux bénéficiaires de la banque alimentaire.

**12 janvier** | MULTIACCUEIL

• Tout juste rentrés des vacances de fin d'année, les petits Saint-Matiniers ont fêté les rois. Ils ont confectionné eux-mêmes leurs « gâteaux des rois », en arborant fièrement leur couronne.

**12 janvier** | RÉUNION PUBLIQUE

• Les jeunes à l'origine du projet retenu par le 1<sup>er</sup> Budget Participatif ont réuni les habitants du quartier Champeyrard, en présence des élus et de l'APASE, pour présenter le futur aménagement (*voir zoom en page 8*).

**21 janvier** | SPECTACLE

• Le trio Nouk's a présenté son spectacle musical « Le Bleu des Arbres », à la Maison des Moais.

**22 janvier** | RÉUNION DE SECTEUR

• Échanger, proposer, écouter... les élus poursuivent leurs réunions de secteur à la rencontre des habitants. Ici, autour du gymnase Pierre Mendès-France.



11 DÉCEMBRE



14 DÉCEMBRE



16 DÉCEMBRE



5 JANVIER



12 JANVIER



12 JANVIER



21 JANVIER



22 JANVIER

Afin de présenter les dépenses publiques 2022 sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux de manière vivante et complète, nous avons agrégé les dépenses du « bloc communal ». Celui-ci se compose de la commune et de la métropole, qui se partagent les compétences de proximité. À cela peuvent être ajoutées les dépenses du SIVOM du Néron.

Le budget 2022 est présenté par thématique et précise si les dépenses relèvent de l'investissement ou du fonctionnement, de la Ville, du CCAS, de la Métropole ou du SIVOM du Néron. Les principales dépenses et actions ont été retenues, par ordre décroissant.

### Environnement, cadre de vie et aménagement



Virginie Lopez

Avec 18 agents municipaux à temps plein, 9 jeunes de plus de 18 ans pendant 3 semaines l'été et 16 jeunes de 16 à 18 ans une semaine au printemps ou l'été, le service Aménagement embellit l'espace public, l'entretient, déneige, planifie, aménage, sécurise et gère les autorisations d'urbanisme... Si les salaires représentent 848 000€, l'essentiel des dépenses en aménagement relève du budget d'investissement. Voici les principales opérations d'aménagement pour 2022 :

Acquisitions diverses (matériel technique, véhicules propres, caméras de vidéo protection, informatique) : **150 000€**

Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville et de la bibliothèque : **1 487 000€** (sur un total de 2 313 000€ de 2021 à 2023)

Désimperméabilisation des cours d'école Néron et Badinter : **398 000€**

Embellissement et espaces publics : **190 000€**

Sécurisation des risques naturels : **40 000€**

### Finances et administration générale



Mireille Périnel

Trois types de dépenses permettent de faire fonctionner les services et travaux aux habitants.

Les dépenses obligatoires inter services  
Énergie et fluides : **245 300€**  
Maintenance et logiciels (ascenseurs, chaufferies, contrôles gaz, électricité, copieurs, logiciels métiers...) : **102 870€**  
Primes d'assurances : **83 500€**

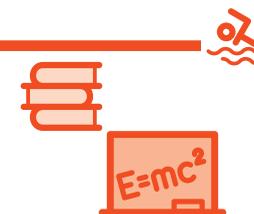
Les frais financiers en fonctionnement  
Charges financières : **92 983€**

Les salaires : **2 810 000€**

Les frais financiers en investissement  
Remboursement du capital de l'emprunt : **491 572€**  
Participation au déficit de la ZAC du Parc d'Oxford : **84 421€**  
Attribution de compensation investissement (CLECT Métro Gemapi) : **33 371€**



### Junesse et éducation



Mouhnr Bualita jeunesse  
Stéphanie Colpin éducation

Il s'agit exclusivement de services aux enfants et aux jeunes, en fonctionnement, c'est pourquoi les salaires sont prépondérants : 1 062 000€ (ATSEM, animateurs, agents d'office, de ménage, ETAPS, agents de bibliothèque). Le coût des dépenses courantes (bus, repas, sorties...) est de 444 358€.

La jeunesse est une des priorités du mandat. Le programme des 11 à 15 ans est particulièrement fourni.

Pendant le temps scolaire, des activités ont lieu chaque semaine : danse, foot en salle, sport collectif, aide aux devoirs.

Pendant les vacances, les jeunes ont le choix entre des activités dédiées à l'accueil de loisirs de Lachal, des sorties sportives (airboard, raquettes, ski de fond, accrobranche, ski alpin, jumpark, escalade, VTT Serlin trail, piscine), des sorties culturelles (musées, cinéma, parc animalier ou ludique, grotte, châteaux), des stages de magie, des ateliers nature, le Fab Lab ou encore en 2022 des Olympiades d'été avec des encadrants spécialisés.

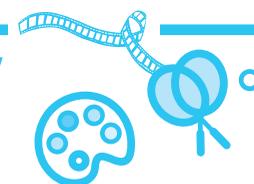
Les plus de 16 ans ne sont pas oubliés.

Les jobs d'été, les petits boulots d'été, le foot en salle, et l'opération sac à dos.

L'éducation concerne les 3 - 10 ans, quel que soit le temps de l'année ou de la journée.

La Ville finance le temps scolaire et la lecture (livres et fournitures, ski, patinoire, achats de livres, sorties...), le temps périscolaire (dont le transport scolaire pour 67 000€, les achats repas pour 165 000€) et l'extrascolaire avec l'accueil de loisirs de Lachal, ses activités sur site, son bus et ses sorties.

### Sport, culture, loisirs et animation



Morgan Bouchet sport  
Stéphanie Colpin culture

Le syndicat intercommunal du Néron (SIVOM) dispose de la vocation sportive et gère, pour les 6 communes (dont Saint-Martin-le-Vinoux) les équipements sportifs et la pratique sportive. Ainsi, la gestion du dojo, du terrain synthétique et du gymnase Jeannie Longo relève du SIVOM du Néron, pour un montant de 511 900€ en fonctionnement. Les Saint-Martiniers contribuent d'ailleurs à hauteur de 511 412€ au budget du SIVOM.

La Ville gère directement le gymnase Pierre Mendès-France. Elle organise également une palette d'événements culturels et d'animations, dont la programmation culturelle aux Moais, le soutien à la création artistique, les expositions, l'aide aux associations.

Dépenses de fonctionnement Ville : **107 730€**.

### Solidarités et action sociale



Frédéric Calvo

C'est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), établissement autonome, financé par la Ville et la CAF (caisse d'allocations familiales), qui gère l'action sociale. **Le budget CCAS (+ Ville) est d'environ 740 000€.** Il s'agit d'un budget de services aux habitants, par conséquent les salaires sont prépondérants et représentent environ 600 000 € (82%).

**La petite enfance** est l'activité la plus importante du CCAS avec :

- le Multiaccueil,
- le Relais Petite Enfance (ex RAM),
- le Lieu d'Accueil Enfants Parents.

**L'aide aux plus démunis** est diversifiée avec :

- des ateliers interculturels,
- des ateliers parents-enfants,
- la banque alimentaire,
- le point écoute,
- différentes collectes (produits d'hygiène, jouets ...).

**Les séniors** ont une part belle avec :

- ateliers bien-être - psychologie positive,
- informatique Âge d'Or,
- le corps en mouvement,
- mobilité et sécurité des conducteurs séniors,
- activité cérébrale et mémoire,
- culture du cœur, ...

**Les animations et sorties d'été** s'adressent au plus grand nombre, afin que ce moment de l'année rime avec plaisir même sans partir :

- animations scientifiques,
- jeux d'extérieur,
- sorties au lac ou à la mer.



### Développement économique et emploi



Anahide Mardirossian

Grenoble-Alpes Métropole est compétente tant pour le développement économique que pour l'emploi.

**Développement économique** 2 495 195€

- ZAC du Parc d'Oxford : fin des travaux d'aménagement des lots pour la construction du Food court (privé, SCI Noustroi) : **71 207€**
- Aménagement tranche 2 parc Mikado : **521 888€**
- Les Sagnes, acquisition 2 maisons : **700 000€**
- Démolition 3 maisons et annexes : **420 000€**
- Voirie rue de la gare (hors réseaux humides) : **720 000€**
- Études de densification de la ZAC (sondages, levés topo) : **60 000€**
- Commerces : Métro (rédaction de cahiers des charges, recherches)
- Marchés alimentaires : aides Métro à la communication (flyers) et panneaux de marché : **2 100€**

**Ville** 29 600€

- Éclairage public rue de la Gare : **27 000€**
- Marchés alimentaires : animations et communication : **1 200€**
- Investissement Ville (panneaux fixes, mobilier) : **1 400€**

**Emploi et insertion** 144 873€

L'emploi et l'insertion relèvent de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise-MIFE métropolitaine, avec :

- l'accompagnement des publics vers l'emploi et la formation (RSA, PLIE, parcours emploi renforcé),
- le soutien aux usages numériques,
- la relation avec l'Entreprise et les Entrepreneurs,
- l'accompagnement des publics salariés précaires et des + 45 ans.

### Les principales recettes

- Contributions directes **4 131 375€**
- Attribution de compensation de la Métropole **621 000€**
- Dotation de solidarité communautaire **272 200€**
- Revenu des services périscolaires **210 000€**
- Dotation forfaitaire (État) **180 000€**
- Taxe additionnelle sur les droits de mutation **150 000€**
- Taxe sur l'électricité **100 000€**

### La taxe sur le foncier bâti

Depuis la fusion des taux, communal (27,92% depuis plus de 12 ans) et départemental (15,90%), le **taux unique de taxe sur le foncier bâti est de 43,82%**.

### L'endettement

Le désendettement de la commune se poursuit de façon significative. Le **capital restant dû passe en dessous des 2,5 millions d'euros** au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'encours de la dette par habitant est estimé à **422€**.

La capacité de désendettement de Saint-Martin-le-Vinoux est de **2 ans** en 2022.

### Le budget d'investissement

**4 442 598€**  
dont opérations d'investissement : **3 066 993€**

### Le budget de fonctionnement

**7 075 873€**  
dont dépenses réelles de fonctionnement : **4 684 499€**



Mireille Périnel  
Adjointe aux finances et à l'administration générale.

« Avec plus de trois millions de dépenses d'investissement, soit deux fois plus que la moyenne des communes de même strate, la Ville affirme sa volonté de continuer à transformer en profondeur ses équipements et son espace public. Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville, désimpermeabilisation des cours d'écoles de Néron et Badinter et embellissement de l'espace public sont au programme pour 2022. »

### Comparaison en euros / habitant

	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	COMMUNES DE MÊME STRATE DÉMOGRAPHIQUE
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 060€	1 160€
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	800€	1 014€
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	674€	309€
ENCOURS DE LA DETTE / POPULATION	422€	802€



**Le premier projet lauréat du budget participatif se dévoile et ouvre officiellement la deuxième édition.**



Angèle Abbattista  
Conseillère déléguée à la vie de la commune, à la relation aux habitants et aux événements.

Mouhnr Boualita  
Adjoint à la jeunesse et à la vie associative.



« Le résultat de ce premier budget participatif du mandat fait écho à l'une de nos trois priorités : la jeunesse. Écoutés et accompagnés, ils ont pu réaliser un projet qui leur tenait à cœur. Ici, le choix de la coopération a été gagnant : proposé par des jeunes de Champeyrard, choisi par des habitants et des élus, il a été réalisé avec l'APASE et Synergie chantiers éducatifs. »

#### EN PRATIQUE

- Un formulaire est disponible sur le site Internet de la Ville ou en format papier en mairie.
- Il peut être transmis via le site, par mail, ou déposé en mairie
- La date limite de dépôt est fixée cette année au 21 avril.

[+ D'INFOS](http://smlv.fr/6296-budget-participatif.htm) smlv.fr/6296-budget-participatif.htm



## Budget participatif : à vous de proposer !

### LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST QUOI DÉJÀ ?

Avec une dotation de 10 000€ chaque année, ce dispositif de démocratie participative vous permet de proposer, seul ou à plusieurs, une idée pour la ville ou votre quartier...

Créativité, solidarité, aménagement, embellissement... autant de projets qui sont examinés par une commission spéciale composée de la présidente, de trois élus - deux de la majorité, un de la minorité - et de quatre habitants tirés au sort dans chacun des quatre bureaux de vote.

### COMMENT ÇA SE PASSE ?

Tout d'abord, qu'il représente un groupe de personnes (âgées de 15 ans minimum), une association, des commerces ou entreprises, le porteur de projet devra être domicilié à Saint-Martin-le-Vinoux. Des idées pourront aussi être présentées par des collectifs constitués au collège Chartreuse.

Par ailleurs, le projet devra correspondre à certains critères : être réalisable sur l'espace public de la commune et relever de ses compétences, satisfaire un besoin d'intérêt général, relever exclusivement de l'investissement (sans coûts induits pour le fonctionnement), ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, politique, religieuse... Dans tous les cas, il devra absolument contribuer à une amélioration à la fois du cadre de vie et du bien-vivre ensemble.

### ET LA PREMIÈRE ÉDITION, ÇA A DONNÉ QUOI ?

Cinq projets ont été déposés en 2020, trois ne relevaient pas du budget participatif mais de demandes classiques de petits travaux, deux ont donc été retenus. Le premier, intitulé « la récré des tous-tous », proposait la création d'un espace canin sur un terrain préalablement identifié, ne se situant pas sur la commune. À Saint-Martin-le-Vinoux, aucun autre site ne répondant aux critères, les porteurs de projet ont été orientés vers le budget participatif de la commune concernée.

Le second, intitulé « A la B », consistait en la création d'un abri en bois dans le quartier Champeyrard, pour permettre aux jeunes de se réunir sans pour autant gêner les riverains. Volontaires, les porteurs de projet ont affiné leur vision de cet abri avec les élus et vont même participer à sa construction, accompagnés par Synergie Chantiers Éducatifs et l'APASE.

Présenté en commission et devant les habitants du quartier, le projet, inclusif, réfléchi et construit en concertation, a séduit. Les travaux du kiosque débutent au milieu de ce mois, pour un coût total de 5 160€.

**Votre projet sera-t-il le prochain ? La date limite de dépôt est fixée au 21 avril. À vous de proposer !**

### PAROLE DES LAURÉATS

« Nous avons souhaité un projet ouvert sur le quartier mais également suffisamment éloigné des habitations pour ne pas gêner les résidents. Imaginé, présenté et construit par nos soins, nous en sommes fiers ! »



### LE CHIFFRE DU MOIS

C'est le nombre d'habitants à Saint-Martin-le-Vinoux au 1<sup>er</sup> janvier 2022, en augmentation de 1,4%.

**Bienvenue aux nouveaux Saint-Martiniens !**

5 942



### LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, C'EST AUSSI DANS LES ÉCOLES !

**Mercredi 5 janvier**, les agents municipaux de la restauration scolaire et d'entretien ont rencontré des techniciens de la métropole pour être informés sur la mise en place du tri des déchets alimentaires. Grâce à leur motivation, le tri a débuté le **lundi 10 janvier**.

### ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), effectue depuis de nombreuses années une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Elle permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de comparer la France à ses voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi et la formation continue.

Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec des personnes sélectionnées au cours de l'année 2022. Il sera muni d'une carte professionnelle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

[+ D'INFOS](http://insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2071/presentation)

[insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2071/presentation](http://insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2071/presentation)

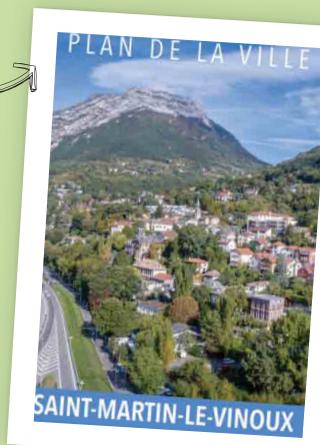
### UN NOUVEAU PLAN DE VILLE !

Un nouveau plan de ville a été édité !

Mis à jour et agrandi, pour une lecture plus facile, il liste tous les points d'intérêts de la commune, qu'ils soient administratifs, patrimoniaux ou intercommunaux.

Il permet également de se rendre compte de la diversité du territoire Saint-Martinière, de la plaine en bord d'Isère jusqu'au sommet du Mont Jalla.

Il est à votre disposition à l'accueil de la mairie.



### AMICALE SPORTS ET LOISIRS

L'Amicale Sports et Loisirs est une association Loi 1901 ayant pour but le maintien du capital santé et du bien-être des plus de 50 ans.

Pour cela, elle propose diverses activités telles que du sport adapté (randonnée pédestre, raquettes à neige, vélo, pétanque, bowling) ou des après-midis ludiques (jeux de cartes, jeux de société). Diverses sorties sont également organisées (restaurants, visites du patrimoine ou petits séjours en camping).

N'hésitez pas à vous renseigner !

[+ D'INFOS](mailto:asl38@simplemail.com)

Gérard Savin : 06 07 81 67 73  
et [asl38@simplemail.com](mailto:asl38@simplemail.com)





### INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE 2022

Vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale ? Pour voter aux prochaines élections, il est encore temps. **Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril ; les élections législatives les 12 et 19 juin.**

Les modalités d'inscription (dès à présent et jusqu'au 4 mars pour les élections présidentielles ; jusqu'au 6 mai pour les élections législatives) :

- en ligne sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) ;
- en mairie sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du Cerfa n°12669\*02 ;
- par courrier avec les mêmes pièces.

### ENCOURAGER LA PRATIQUE ARTISTIQUE À L'ÉCOLE



Des ateliers de pratique artistique et de médiation artistique et scientifique ont été mis en place dans les écoles Robert Badinter et Simone Veil dès le mois de novembre 2021, à destination des élèves de CE2-CM1. Cette médiation a été rendue possible grâce à un partenariat entre la Ville et la compagnie du Gravillon. Cette compagnie anime, lors de treize séances réparties durant l'année scolaire, des ateliers de vulgarisation scientifique et des temps de pratique théâtrale, d'écriture et de mise en scène. **Le projet aboutira à un spectacle, joué en mai, qui permettra à tous d'évaluer les compétences développées.**

### EXPOSITION DE L'ASSOCIATION SAINTE-AGNÈS

Du 16 février au 11 mars, l'Hôtel de Ville accueille des portraits dessinés au fusain réalisés pendant les ateliers créatifs des foyers « Sainte-Agnès ». Les personnes résidant dans les foyers de l'Association Sainte-Agnès sont des adultes en situation de handicap mental et psychique. Ils aiment pratiquer des activités artistiques et d'expression. Des peintures de Nino Sciascia seront également présentées. Leur auteur, récemment décédé, possédait un savoir-faire et un intérêt particulier pour la peinture. **L'exposition est à découvrir aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.**



### CARNAVAL

Vendredi 4 mars, c'est le grand retour du Carnaval de Saint-Martin-le-Vinoux, cette année sur le thème « Les couleurs » avec la compagnie Soukha ! **La déambulation partira à 17 h de l'école du Néron** pour se rendre à l'école Robert Badinter. Des haltes pleines de surprises sont prévues sur le chemin !



À l'arrivée, le bonhomme Carnaval, créé et décoré par les enfants de l'accueil de loisirs pendant les vacances de février, sera brûlé dans le parc du gymnase Pierre Mendès-France.



### VŒUX DU MAIRE

Chères Saint-Martinières, Chers Saint-Martiniers,

Cette année encore, la crise sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux en début d'année. Qu'à cela ne tienne, nous vous proposerons une nouvelle date dès que les conditions seront réunies !

Cette année 2021 restera, comme la précédente, marquée dans nos esprits par la solidarité au cœur de notre action. Je remercie particulièrement les élus et le personnel communal qui se sont investis pour assurer une continuité d'accueil, d'écoute et de service à la population. Merci au service éducation et jeunesse grâce à qui l'organisation des écoles, les activités périscolaires mais aussi l'aide aux devoirs ont pu se poursuivre dans les meilleures conditions. Merci au service du CCAS particulièrement engagé auprès de nos seniors mais aussi de nos tout petits. Merci enfin à tous les bénévoles engagés dans nos associations qui font vivre notre ville.

Même si le virus est encore présent et nous impose de fortes contraintes, c'est avec énergie que nous imaginons 2022.

Des projets ont été initiés et d'autres restent à construire. Pour les réaliser et les faire vivre, nous comptons sur vous, Saint-Martinières et Saint-Martiniers.

Les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année, une année de rencontres, d'échanges, de culture et de bonheur partagé. Une année placée sous le signe de la vitalité, où Saint-Martin-le-Vinoux est, plus que jamais, « une ville vivante ».

Que cette année 2022 vous garde toutes et tous en bonne santé !

### ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

#### LUMIÈRE ! HISTOIRE D'UNE HORS-LA-LOI Compagnie du Gravillon

VENDREDI 11 FÉVRIER - 20 H

Chercheur cycliste en méta-science, Barthélémy Champenois se pose cette fois des questions sur la lumière et ses mystères. Imaginez un monde où chacun serait en capacité de se déplacer sous forme de lumière. Donc à la vitesse de la lumière ! Venez vivre un voyage inoubliable avec Barthélémy Champenois.

Tarifs : 3 € (enfant\*) | 4 € (réduit\*\*) | 6 € (plein tarif\*\*\*)

& réservations sur [smlv.fr](http://smlv.fr) rubrique places de spectacle ou au 04 76 27 07 48

#### THÉÂTRE D'IMPROVISATION Ligue d'Impro 38

VENDREDI 18 FÉVRIER - 20 H

Place aux quarts de finale ! Pour cette suite du championnat de théâtre d'improvisation, 2 comédiens de la Ligue d'Impro 38 s'affrontent avec pour seules armes leur créativité et leur fantaisie. Ils sauront jouer de leurs talents pour faire vivre aux spectateurs le frisson d'écriture spontanée, le plaisir du saut dans l'inconnu.

Tarifs : 8 € (Saint-Martiniers) | 13 € (extérieurs)

& réservations sur [improvisation.fr](http://improvisation.fr) ou au 04 76 27 07 48



### VOS MARCHÉS

Votre point de vente de produits locaux se tient tous les mardis de 16 h à 19 h sur la place du Village.

Depuis peu, un traiteur de spécialités vietnamiennes s'est joint à la fête.

Tous les jeudis de 15 h 30 à 19 h, les exposants vous attendent également sur la place de l'Horloge.

Ne manquez pas vos rendez-vous hebdomadaires !

& réservations sur [smlv.fr](http://smlv.fr) > Rubrique marchés



### UN 3<sup>ÈME</sup> LIVRE SUR L'HISTOIRE DE LA CASAMAURES

La Casamaures, monument historique emblématique de la commune, est racontée à travers un 3<sup>ème</sup> ouvrage intitulé « **Le Palais oriental de Joseph Jullien dit Cochard** ». Il raconte l'épopée de la construction du palais mauresque sur les rives de l'Isère de 1855 à 1878. Roman historique écrit par Béatrice Besse, il a été préparé pendant le dernier confinement à partir des archives de l'association « La Casamaures d'hier et d'aujourd'hui ».

& réservations sur [casamaures.org/pages/commande.php](http://casamaures.org/pages/commande.php)



# CARNAVAL

LA CARAVANE DES COULEURS



Vendredi

4

Mars

Départ 17h

École du Néron

AVEC LA COMPAGNIE SOUKHA

Sous réserve des conditions sanitaires

Infos sur [smlv.fr](http://smlv.fr)



L'AGENDA

**Vendredi 11 février**

Théâtre

« Lumière - Histoire d'une hors-la-loi »

20h | Maison des Moaïs

**Vendredi 11 février**

Collecte de vêtements avec

l'association « La Remise »

13h30 - 15h30 | parking du

Collège Chartreuse

**Vendredi 18 février**

Nano-matches de

théâtre d'improvisation

20h | Maison des Moaïs

**Vendredi 25 février**

Agence mobile MVélo+

13h - 15h | Place de l'Horloge

**Vendredi 4 mars**

Carnaval

17h | Cour de l'école du Néron



Place du Village mardi de 16h à 19h  
Place de l'Horloge jeudi de 15h30 à 19h

PHARMACIES DE GARDE



Pour les gardes du soir :  
[servigardes.fr](http://servigardes.fr)

12 & 13 février

Prédieu - 04 76 75 31 67

48D route de Grenoble à Saint-Égrève

19 & 20 février

Barnave - 04 76 75 43 42

42 rue Saint Robert à Saint-Égrève

26 & 27 février

La Pinéa - 04 76 75 43 33

Centre commercial La Pinéa

à Saint-Égrève

5 & 6 mars

Nouvelle - 04 76 75 49 33

121C, avenue Général Leclerc

à Saint-Martin-le-Vinoux

12 & 13 février

Les Charmettes - 04 76 75 26 73

Centre commercial Les Charmettes

à Saint-Égrève



 [www.smlv.fr](http://www.smlv.fr)

Toutes vos démarches  
en ligne !

 **horaires d'ouverture  
de la mairie :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h

 **téléphone :** 04 76 85 14 50

 **courriel :** [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr)

 @Ville.de.SaintMartinleVinoux

 [smlv\\_naturellement\\_chartreuse](https://www.instagram.com/smlv_naturellement_chartreuse)